

3.6

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230515-317236-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 25 mai 2023

Publié le 26 mai 2023

Suite à la convocation en date du 28 avril 2023
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunion à Lille le 15 MAI 2023

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Sylvie DELRUE donne pouvoir à Michel PLOUY, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Sylvie CLERC, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Valérie LETARD donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Frédéric BRICOUT, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie CIETERS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Hélène QUATREBOEUF.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Christine DECODTS, Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT, Marie SANDRA.

OBJET : Attribution de subventions au titre de la politique sportive.

Vu le rapport DSC/2023/168

Vu l'avis en date du 9 mai 2023 de la Commission Education, culture, sport, tourisme, vie associative

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer aux ligues ou comités fédéraux les aides en fonctionnement d'un montant de 335 700 € et les aides en investissement d'un montant de 44 200 €, reprises dans les tableaux ci-joints en annexes 1a et 1b ;
 - d'attribuer, pour l'année scolaire 2022-2023, une subvention de fonctionnement aux sections sportives de collèges pour un montant global de 238 400 €, comme indiqué dans le tableau ci-joint en annexe 3 ;
 - d'attribuer aux organisateurs d'épreuves sportives les subventions détaillées dans le tableau joint en annexe 5, pour un montant global de 226 600 € ;
 - d'attribuer les bourses départementales aux sportifs de haut niveau amateurs, pour un montant de 72 800 €, comme indiqué dans le tableau ci-joint en annexe 7 ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions de partenariat entre le Département du Nord et les associations (ligues/comités, organisateurs d'épreuves sportives), selon les modèles ci-joints en annexe 8 ;
 - d'imputer ces dépenses de fonctionnement et d'investissement sur les crédits, Opérations : 23009OP005, 23009OP003 et 23009OP004.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 44.

Madame ZOUGGAGH et Monsieur PICK sont Conseillers municipaux de Roubaix.

En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

54 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

**LIGUES ET COMITES SPORTIFS
ANNEE 2023**

NOM DU COMITE / LIGUE	COORDONNEES DU PRESIDENT	SAISON		RAPPEL 2022		DEMANDES 2023		PROPOSITIONS	
		LICENCIES dans le Nord	CLUBS dans le Nord	fonctionnement 2022	investissement 2022	fonctionnement 2023	investissement 2023	Fonctionnement 2023	Investissement 2023
SPORTS OLYMPIQUES									
COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE BADMINTON	Monsieur Mathieu ROUX Maison Départementale du Sport 26 Rue Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	5 739	59	9 000 €	0 €	10 000 €	5 000 €	9 000 €	3 000 €
ASSOCIATION DES CLUBS D'ESCRIME DU NORD	Madame Virginie HEQUETTE Maison Départementale du Sport 26 rue Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	1 853	19	pas de demande		6 430 €	15 499 €	6 000 €	6 000 €
COMITE DEPARTEMENTAL NORD DE LA FEDERATION FRANCAISE DE LA MONTAGNE ET ESCALADE	Monsieur Christophe DUQUESNOY Maison Départementale du Sport 26 rue Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	2 019	23	1 500 €	4 000 €	1 500 €	4 000 €	1 500 €	4 000 €
COMITE DEPARTEMENTAL NORD DE FOOTBALL	Monsieur Stefan ISLIC 221 rue Firmaine 59870 WARLAING	86 500	550	43 000 €	0 €	65 000 €	0 €	43 000 €	0 €
COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE GYMNASTIQUE	Monsieur Philippe GADEYNE Maison Départementale du Sport 26 rue Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	8 770	NC	13 500 €	5 500 €	15 000 €	6 000 €	13 500 €	6 000 €
COMITE NORD DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES	Monsieur Eric FIOKA Maison Départementale du Sport 26 rue Denis Papin - Bâtiment 13 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	17 828	174	-	-	Org. chpt de France militaire de Judo 2 000 €	-	2 000 €	0 €
COMITE DEPARTEMENTAL NORD DE LA FEDERATION FRANCAISE DE NATATION	Monsieur Benjamin MERCIER 13 Les Bruyères 59510 FOREST SUR MARQUE	9 512	45	9 900 €	6 900 €	36 750 €	7 900 €	10 000 €	7 000 €
COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DES SPORTS DE GLACE	Monsieur Bruno TRAVAIL Maison Départementale du Sport 26 Rue Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	738	3	3 250 €	1 500 €	8 500 €	3 500 €	3 500 €	1 500 €
COMITE DEPARTEMENTAL DE RUGBY DU NORD	Monsieur Alain ROGE 49/1 Rue Alexander Fleming 59100 ROUBAIX	5 298	26	35 000 €	4 000 €	65 000 €	5 000 €	35 000 €	4 000 €
COMITE DEPARTEMENTAL NORD DE TRIATHLON	Mme Lucile LUTTENSCHLAGER 12 rue de la place 59111 WAVRECHAIN SOUS FAULX	4 707	30	20 000 €	27000 (achat exceptionnel non renouvelé)	30 000 €	0 €	25 000 €	0 €
SPORTS NON OLYMPIQUES									
COMITE DEPARTEMENTAL NORD SPORT BILLARD	Monsieur Jacques LE GOHEBEL 9 rue Victor Olivier 59242 TEMPLEUVE EN PEVELE	751	18	11 500 €	0 €	13 000 €	0 €	11 500 €	0 €
COMITE DEPARTEMENTAL DE CHAR A VOILE DU NORD	Monsieur Thierry PICQUE 5 rue des Platanes 59210 COUDEKERQUE BRANCHE	110	5	2 000 €	7 000 €	3 000 €	7 000 €	2 000 €	7 000 €

NOM DU COMITE / LIGUE	COORDONNEES DU PRESIDENT	SAISON		RAPPEL 2022		DEMANDES 2023		PROPOSITIONS	
		LICENCIES dans le Nord	CLUBS dans le Nord	fonctionnement 2022	investissement 2022	fonction- nement 2023	investis- sement 2023	Fonctionnement 2023	Investissement 2023
COMITE DEPARTEMENTAL DE LA RANDONNEE PEDESTRE DU NORD - CDRP 59	Monsieur Alain GRIMBERT Maison Départementale du Sport 26 Rue Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	4 302	70	5 000 €	2 500 €	10 010 €	3 630 €	5 000 €	2 500 €
LIGUE DU SPORT AUTOMOBILE DES HAUTS DE France	Monsieur ROGER Jean-Marc 4 domaine du bois d'Epainghen 62130 ROELLECOURT	741	3	-	-	20 000 €	0 €	20 000 €	0 €
AFFINITAIRES ET UNIVERSITAIRES									
COMITE DEP NORD DE LA FED SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL - FSGT	M. Jean-Marie PIWON & M. Hubert DESMET Co-Présidents 20 avenue Saint Roch BP 10117 59302 VALENCIENNES Cedex	3 860	NC	38 000 €	0 €	59 500 €	400 €	35 000 €	0 €
LIGUE DES HAUTS DE FRANCE DU SPORT UNIVERSITAIRE LHDF-FFSU LILLE	Monsieur Patrick PELAYO 180 avenue Gaston Berger 59000 LILLE	11 899	19	1 500 €	3 200 €	10 000 €	5 930 €	1 500 €	3 200 €
TOTAUX								223 500 €	44 200 €

AIDES AUX ASSOCIATIONS PARTENAIRES DU DISPOSITIF "LE NORD FAIT SES JEUX"			
NOM DU COMITE / LIGUE	NOM ET ADRESSE DU PRESIDENT	Nbe d'animations retenues pour le calcul de la subvention 2023 (80% de l'année 2022)	MONTANT PROPOSE (Nbe d'animations retenues x 85 €)
COMITE DEPARTEMENTAL ATHLETISME DU NORD	Monsieur Jean-Pierre DEMERVAL Maison Départementale du Sport 26 rue Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	131	11 135 €
COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD D'AVIRON	Erwan BURGAN 186 rue des Postes Appartement 114 59000 LILLE	29	2 465 €
COMITE DEPARTEMENT DU NORD DE BADMINTON	Monsieur Mathieu ROUX Maison Départementale du Sport 26 Rue Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	57	4 845 €
COMITE DEPARTEMENTAL NORD SAVATE BOXE FRANCAISE ET DISCIPLINES ASSOCIEES	Monsieur Guénoilé TRIBOULOY Maison Départementale du Sport 26 rue Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	90	7 650 €
COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE CANOË-KAYAK	M. Christophe HEMAR 336 rue du Bac 59193 ERQUINGHEM-LYS	13	1 105 €
COMITE DEPARTEMENTAL DU JEU D'ECHECS DU NORD (CDJE)	Monsieur Jean-Pierre LEMOINE 40 avenue de Soubise 59130 LAMBERSART	37	3 145 €
ASSOCIATION DES CLUBS D'ESCRIME DU NORD	Madame Virginie HEQUETTE Maison Départementale du Sport 26 rue Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	36	3 060 €
LIGUE HAUTS DE FRANCE DE FOOTBALL AMERICAIN	Monsieur Valentin MATHIEU Maison Départementale du Sport 26 rue Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	50	4 250 €
COMITE DEPARTEMENTAL DE GOLF DU NORD	Monsieur Jean-Philippe PROUVOST 26 rue du plat pays 59118 WAMBRECHIES	18	1 530 €
COMITE DEPARTEMENTAL D'EDUCATION PHYSIQUE ET DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Madame Monique GRYSON 255 rue de Lille 59130 LAMBERSART	170	14 450 €
COMITE DU NORD DE HAND BALL CNHB	Monsieur Jean-Luc BOCQUILLON Maison Départementale du Sport 26 rue Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	67	5 695 €
COMITE DU NORD DE HOCKEY	Monsieur Bertrand SCHOUMACHER Maison Départementale du Sport 26 rue Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	77	6 545 €
COMITE DEPARTEMENTAL DE RUGBY DU NORD	Monsieur Alain ROGE 49/1 Rue Alexander Fleming 59100 ROUBAIX	65	5 525 €
COMITE DEPARTEMENTAL NORD DE ROLLER ET SKATEBOARD	Monsieur Philippe MANGUETTE 8 allée La Fontaine 59130 LAMBERSART	35	2 975 €
COMITE DEPARTEMENTAL NORD SPORT EN MILIEU RURAL	Monsieur Régis BOULANGER 9 rue du Pain Sec 59189 THIENNES	45	3 825 €
COMITE DEPARTEMENTAL NORD SPORTS POUR TOUS	Monsieur Cédric DELOISON 1 rue Joachim du Bellay 59 600 MAUBEUGE	178	15 130 €
LIGUE DES HAUTS DE FRANCE DE SQUASH	Monsieur Aurélien CARLIER 2 rue Saint Georges 62112 GOUY SOUS BELLONNE	30	2 550 €
COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE TENNIS	Monsieur Bernard SOUDANT 95 route Nationale 59152 CHERENG	96	8 160 €
COMITE DU NORD DE TENNIS DE TABLE	Monsieur Dominique COISNE 42 rue Jules Roch 59310 ORCHIES	18	1 530 €
COMITE DEPARTEMENTAL NORD VOLLEY BALL	Monsieur Eric SAGOT 18 rue du Général de Gaulle 59133 PHALEMPIN	78	6 630 €
TOTAL subventions "Le Nord fait ses Jeux"			112 200 €



LE SOUTIEN AUX SECTIONS SPORTIVES DE COLLÈGES

Description

Les sections sportives participent à l'attractivité des collèges implantés en zones rurales ou ceux situés en zones socialement fragiles. Elles permettent, entre autres, aux adolescents de « s'élever » par le sport, par la valorisation de leurs conditions d'entraînement et par l'accès à des performances individuelles mais aussi collectives. Ainsi, les collégiens motivés par une pratique sportive renforcée ont la possibilité d'intégrer une section sportive scolaire qui ambitionne l'excellence.

Objectifs

L'accompagnement du Département renforce l'efficacité de ces structures. En apportant son soutien aux sections sportives des collèges, le Département participe pleinement au développement citoyen des collégiennes et des collégiens.

Critères et montants

Pour classer les sections, une évaluation est établie à partir de 6 critères définis par le Département :

- 1/ Création avant 2010,
- 2/ Convention avec un club sportif évoluant en Championnat de France, national ou régional,
- 3/ Participation à un championnat UNSS ou UGSEL
- 4/ Continuité en lycée, lien avec une section sportive de lycée,
- 5/ Pratique d'au moins 8 heures de sport par semaine,
- 6/ Effectif d'au moins 30% de licenciés fédéraux.

Niveau déterminé par le Conseil départemental		Montant de la subvention
Niveau I <i>Excellence</i>	comptabilise les 6 critères	3 500 €
Niveau II <i>Performance</i>	totalise au minimum 4 critères	2 400 €
Niveau III <i>Dynamique</i>	moins de 4 critères	1 200 €

A partir de la liste établie par le Rectorat, un dossier d'évaluation est transmis à l'ensemble des collèges qui ont une ou plusieurs sections. Document qui est complété par les professeurs responsables des sections et signé par le chef d'établissement. Sont joints à ce dossier, le bilan d'activité de la section et les perspectives, la convention avec les clubs sportifs si elle existe, la liste des licenciés fédéraux ainsi que le nombre d'heures et lieux de pratique.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX SECTIONS SPORTIVES DE COLLEGES

Année Scolaire 2022 - 2023

NOM DU COLLEGE	NOM DU PRINCIPAL / DIRECTEUR	DISCIPLINES	EFFECTIF	Filles	Garçons	Nombre d'heures hebdomadaires d'utilisation des installations financées par le Département	Création avant 2010	Championnat UNSS	Continuité en lycée	30 % de licences fédérales	Convention avec un club	Pratique de plus de 8h/semaine	Classification Conseil Départemental du Nord	Aide Niveau 1 : 3 500 € Niveau 2 : 2 400 € Niveau 3 : 1 200 €	PROPOSITION DE LA COMMISSION
COLLEGES PULICS															
Collège Théodore Monod 5 Rue du Bicentenaire de la Révolution 59580 ANICHE	Madame Marie-Hélène TISSOT	Activités Physiques de Pleine Nature	24	17	7	0	Ø	X	Ø	Ø	Ø	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Les Rochambelles 247 Avenue Anatole France 59410 ANZIN	Madame Nathalie PION	Sports Enchaînés	12	6	6	1	Ø	X	Ø	X	X	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Val de la Sensée 459 Rue Salvador Allende 59151 ARLEUX	Monsieur Thierry WAUCHEUL	Football	31	1	30	0	X	X	Ø	X	X	Ø	2	2 400 €	2 400 €
Collège Jean Rostand 136 Bd Faidherbe 59280 ARMENTIERES	Monsieur Bruno HIVERLET	Planche à Voile	43	21	22	0	X	X	X	Ø	X	Ø	2	2 400 €	2 400 €
Collège Félix Del Marle 62 Rue Henri Barbusse - BP 20049 59620 AULNOYE AYMERIES	Monsieur Luc DE LANGE	Football Tennis Basket-Ball Hand-Ball	72 9 22 38	11 1 12 25	61 7 10 13	0 0 8 8	X X X Ø	X Ø X X	X Ø X X	X Ø X X	Ø Ø Ø Ø	Ø	2 3 2 2	2 400 € 1 200 € 2 400 € 2 400 €	8 400 €
Collège Renaud-Barrault 55 Rue Léo Lagrange BP 22 59440 AVESNELLES	Monsieur Dominique DEBRUE	Hand-Ball	41	19	22	0	X	X	Ø	Ø	X	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Maxime Deyts 16 Avenue Jean Moulin 59270 BAILLEUL	Madame Sandrine BAILLOBAY	Raid Nature	50	24	24	3	X	X	X	Ø	X	Ø	2	2 400 €	2 400 €
Collège Gilles de Chin Rue de Klotten 59145 BERLAIMONT	Monsieur Didier LEMOINE	Sport Partagé	36	15	21	0	Ø	X	X	X	X	Ø	2	2 400 €	2 400 €
Collège Paul Eluard 60 Rue Emile Zola - BP 67 59192 BEUVRAGES	Monsieur Philippe TAVERNE	VTT Futsal	22 30	9 3	13 27	0 6	X X	X X	X X	X X	X Ø	Ø	2 2	2 400 € 2 400 €	4 800 €
Collège Jean Jaurès Place Jean Jaurès - BP52 59630 BOURBOURG	Monsieur Didier THOREL	Football Aviron	22 18	6 10	16 8	0 2	X Ø	X X	X X	X X	Ø Ø	Ø	2 2	2 400 € 2 400 €	4 800 €

NOM DU COLLEGE	NOM DU PRINCIPAL / DIRECTEUR	DISCIPLINES	EFFECTIF	Filles	Garçons	Nombre d'heures hebdomadaires d'utilisation des installations financées par le Département	Création avant 2010	Championnat UNSS	Continuité en lycée	30 % de licences fédérales	Convention avec un club	Pratique de plus de 8h/semaine	Classification Conseil Départemental du Nord	Aide Niveau 1 : 3 500 € Niveau 2 : 2 400 € Niveau 3 : 1 200 €	PROPOSITION DE LA COMMISSION
Collège du Septentrion Rue du Collège 59123 BRAY-DUNES	Monsieur Cédric BEAURAIN	Football	23	1	22	6	X	X	Ø	X	X	Ø	2	2 400 €	2 400 €
Collège Lamartine Rue Gauthier BP 404 59407 CAMBRAI Cedex	Madame Chrystelle OLIVIER	Raid Multisports	71	34	37	4	Ø	X	Ø	Ø	X	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Fénelon Place Fénelon - BP 407 59407 CAMBRAI Cedex	Monsieur Richard FRATICELLI	Rugby	20	0	20	1	X	X	Ø	X	X	Ø	2	2 400 €	2 400 €
Collège Jules Ferry Rue Monseigneur Guerry - BP 414 59407 CAMBRAI Cedex	Monsieur Thierry SEYNAVE	Danse Tennis de Table	27 16	27 2	0 14	3 3	X X	X X	X Ø	X Ø	X Ø	Ø Ø	2 3	2 400 € 1 200 €	3 600 €
Collège Paul Duez 1 Bd Paul Bezin - BP 399 59407 CAMBRAI Cedex	Monsieur Frédéric BERNARD	Natation Hockey sur Gazon Judo	15 24 9	6 5 1	9 19 8	0 0 0	X X X	X X Ø	Ø Ø Ø	X X X	X X X	Ø Ø Ø	2 2 3	2 400 € 2 400 € 1 200 €	6 000 €
Collège Simone Veil 8 Rue de l'Egalité 59242 CAPPELLE EN PEVELE	Madame Annick DETURCK	Arts du Cirque	28	22	6	3	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Jean Monnet 2 Avenue Jean Moulin - BP 209 59544 CAUDRY Cedex	Monsieur Jean-Luc ETIENNE	Danse Gymnastique Football	30 19 50	29 17 1	1 2 49	7 0 0	X X X	X X X	Ø Ø X	Ø X X	X X X	Ø Ø Ø	3 2 2	1 200 € 2 400 € 2 400 €	6 000 €
Collège Jacques Prévert 60 Rue Stephenson - BP 195 59544 CAUDRY Cedex	Madame Martine DEPLANQUE	Hand-Ball	61	26	35	0	X	X	X	X	X	Ø	2	2 400 €	2 400 €
Collège Josquin des Prés Avenue Franquet - BP 99 59163 CONDE SUR L'ESCAUT	Monsieur Nicolas VANLANCKER	Volley Ball	39	20	19	0	X	X	Ø	Ø	X	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Jules Ferry 20 Bis Rue Gustave Fontaine 59210 COUDEKERQUE-BRANCHE	Monsieur Christophe HARRE	Aviron & Ergo aviron	19	8	11	0	Ø	X	X	Ø	X	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Villars 57 Rue Emile Zola 59220 DENAIN	Monsieur Pierre DOMBEK	Futsal	49	4	45	0	Ø	X	Ø	X	X	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Gayant 255 Rue Marguerite de Flandre Frais Marais 59500 DOUAI	Monsieur Thierry USAI	Judo	51	22	29	6	X	Ø	X	Ø	X	Ø	3	1 200 €	1 200 €

NOM DU COLLEGE	NOM DU PRINCIPAL / DIRECTEUR	DISCIPLINES	EFFECTIF	Filles	Garçons	Nombre d'heures hebdomadaires d'utilisation des installations financées par le Département	Création avant 2010	Championnat UNSS	Continuité en lycée	30 % de licences fédérales	Convention avec un club	Pratique de plus de 8h/semaine	Classification Conseil Départemental du Nord	Aide Niveau 1 : 3 500 € Niveau 2 : 2 400 € Niveau 3 : 1 200 €	PROPOSITION DE LA COMMISSION
Collège André Canivez 417 Rue Berthe Garnier 59500 DOUAI	Madame Patricia KOTKOWIAK	Football	27	2	25	?	Ø	X	Ø	X	X	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Jules Ferry 745 Faubourg de Douai BP 803 59508 DOUAI Cedex	Monsieur Vincent BELLANGER	Football	41	13	28	0	X	X	X	X	X	Ø	2	2 400 €	2 400 €
Collège Streinger Avenue du 4 Septembre BP 814 59508 DOUAI Cedex	Madame Katherine PLAISANT	Basket-Ball	30	8	22	0	Ø	X	X	X	X	Ø	2	2 400 €	4 800 €
		Water-Polo	23	1	22	0	Ø	X	Ø	X	X	X	2	2 400 €	
Collège Arthur Van Hecke 5 Rue de l'Esplanade 59140 DUNKERQUE	Madame Catherine MALEXIS	Gymnastique	13	12	1	0	X	Ø	Ø	X	X	X	2	2 400 €	7 200 €
		Hand-Ball	22	0	22	0	X	X	X	X	X	Ø	2	2 400 €	
		Basket-Ball	27	12	15	0	X	X	X	X	X	Ø	2	2 400 €	
Collège Guillemintot 48 Rue des Arbres BP 2078 59376 DUNKERQUE Cedex	Monsieur Hervé BARET	Activités Aquatiques	30	17	13	2	X	X	X	X	X	X	1	3 500 €	13 100 €
		Hockey sur Glace	18	2	16	0	X	X	X	X	X	Ø	2	2 400 €	
		Football	80	8	72	0	X	X	X	X	X	Ø	2	2 400 €	
		Tennis de table	9	1	8	6	X	X	Ø	X	X	Ø	2	2 400 €	
		Volley-Ball	44	26	18	0	X	X	X	X	X	Ø	2	2 400 €	
Collège Lucie Aubrac 17 Rue de Cahors DUNKERQUE	Madame Christele SAGARY	Raid Multisports	41	17	22	0	Ø	Ø	X	Ø	X	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Lavoisier 37 Rue Sadi Carnot 59680 FERRIERE-LA-GRANDE	Monsieur Gérard SAUNIER	VTT	21	6	15	0	Ø	X	X	Ø	X	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Léo Lagrange Rue du Gymnase - BP 40027 59611 FOURMIES Cedex	Monsieur Olivier CORNILLE	Athlétisme	47	16	31	2	X	X	Ø	Ø	X	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Camille Claudel 1 Rue Paul Lafargue BP 139 59613 FOURMIES Cedex	Monsieur Jean-Marc PRINCE	Escalade	33	21	12	0	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Félicien Joly 683 Rue Edgar Loubry BP 46 59970 FRESNES SUR ESCAUT	Madame Marie-Catherine SAINT-OUIN	Judo	19	5	14	0	Ø	Ø	X	X	X	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Du Moulin 21 Rue du Comté de Flandre - BP 70039	Monsieur Nicolas BILLIET	Rugby	17	3	14	0	X	X	Ø	X	X	Ø	2	2 400 €	4 800 €
		VTT	29	11	18	0	X	X	Ø	Ø	Ø	Ø	3	1 200 €	

NOM DU COLLEGE	NOM DU PRINCIPAL / DIRECTEUR	DISCIPLINES	EFFECTIF	Filles	Garçons	Nombre d'heures hebdomadaires d'utilisation des installations financées par le Département	Création avant 2010	Championnat UNSS	Continuité en lycée	30 % de licences fédérales	Convention avec un club	Pratique de plus de 8h/semaine	Classification Conseil Départemental du Nord	Aide Niveau 1 : 3 500 € Niveau 2 : 2 400 € Niveau 3 : 1 200 €	PROPOSITION DE LA COMMISSION
59791 GRANDE-SYNTHÉ Cedex		Equitation	23	22	1	0	Ø	Ø	Ø	X	X	Ø	3	1 200 €	
Collège Jean Monnet Boulevard Robert Pruvot 59153 GRAND-FORT-PHILIPPE	Madame Nathalie CARLIER	Char à Voile	11	4	7	0	X	Ø	X	X	X	Ø	2	2 400 €	4 800 €
		Voile	20	13	7	0	X	X	Ø	X	X	Ø	2	2 400 €	
Collège Pierre & Marie Curie 37 Route de Bourbourg 59820 GRAVELINES	Madame Sabine DECOUDU	Aviron	18	12	6	0	X	X	X	Ø	X	Ø	2	2 400 €	4 800 €
		Basket-Ball	18	4	14	0	X	Ø	X	X	X	Ø	2	2 400 €	
Collège Jules Ferry Rue du Capitaine Haezebrouck - BP 98 59482 HAUBOURDIN Cedex	Madame Valérie LIBIER	Athlétisme	23	12	11	4	X	X	X	Ø	X	Ø	2	2 400 €	3 600 €
		Rugby	16	4	12	0	Ø	Ø	X	Ø	X	Ø	3	1 200 €	
Collège Saint-Exupéry 140 Avenue d'Hebburn BP 70077 Hautmont 59618 MAUBEUGE Cedex	Madame Aurélia MERENNE	Badminton	21	7	14	0	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Flandres 2 Avenue des Flandres BP 69 59522 HAZEBROUCK Cedex	Monsieur Frédéric JEDNAK	Football	53	0	53	?	X	Ø	X	X	X	Ø	2	2 400 €	2 400 €
Collège Saint-Exupéry 55 Rue Ferdinand Buisson 59260 HELLEMES	Monsieur Eric LAHAYE	Football	49	0	49	2	Ø	X	X	X	X	Ø	2	2 400 €	2 400 €
Collège Raymond Devos 40 Rue Jean Jaurès BP 40002 59510 HEM	Monsieur Christophe CUSSEAU	Tennis de Table	26	7	19	0	X	X	Ø	Ø	Ø	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Lamartine 56, rue Lamartine 59122 HONDSCHOOTE	Madame Sylvie DEBEYNE	Tir à l'Arc	18	4	10	3	X	X	Ø	Ø	X	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Albert Schweitzer 15 Rue du Collège 59480 LA BASSEE	Madame Laurence DELVAUX	Badminton	30	15	15	0	X	X	X	X	X	Ø	2	2 400 €	3 600 €
		Futsal	25	0	25	0	Ø	X	Ø	X	X	Ø	3	1 200 €	
Collège Yvonne ABBAS 64 Bis Rue des Gantois - BP 45 59562 LA MADELEINE Cedex	Madame Dominique REMY	Gymnastique	5	0	5	0	X	X	X	X	X	X	1	3 500 €	7 000 €
		Judo	5	0	5	0	X	X	X	X	X	X	1	3 500 €	
Collège Lavoisier Rue Edouard Vaillant 59130 LAMBERSART	Madame Virginie DUCREUX	Football	138	35	103	0	X	X	X	X	X	X	1	3 500 €	3 500 €

NOM DU COLLEGE	NOM DU PRINCIPAL / DIRECTEUR	DISCIPLINES	EFFECTIF	Filles	Garçons	Nombre d'heures hebdomadaires d'utilisation des installations financées par le Département	Création avant 2010	Championnat UNSS	Continuité en lycée	30 % de licences fédérales	Convention avec un club	Pratique de plus de 8h/semaine	Classification Conseil Départemental du Nord	Aide Niveau 1 : 3 500 € Niveau 2 : 2 400 € Niveau 3 : 1 200 €	PROPOSITION DE LA COMMISSION
Collège Anne Frank 23 Avenue du Maréchal Foch 59130 LAMBERSART	Monsieur Jean-Michel HAUTE	Hockey sur Gazon	33	9	24	0	X	X	X	X	X	Ø	2	2 400 €	2 400 €
Collège Martha Desrumaux 16 Rue Vantroyen BP 55 59010 LILLE Cedex	Madame Dalila HAMOUDI	Basket-Ball	22	5	17	0	Ø	Ø	Ø	X	X	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Carnot 43 Boulevard Carnot BP 227 59002 LILLE Cedex	Monsieur René GRENU	Gymnastique Rythmique	19	19	0	0	X	X	Ø	X	X	X	2	2 400 €	2 400 €
Collège Miriam MAKEBA 239 Rue d'Arras CS 90008 59041 LILLE Cedex	Monsieur Thierry MASSON	Hip-Hop	28	20	8	2	Ø	X	Ø	Ø	Ø	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Verlaine 1 Rue Berthelot - BP 22 59008 LILLE Cedex	Monsieur Olivier SEDE	Water-Polo	41	21	20	0	X	X	Ø	Ø	X	Ø	3	1 200 €	2 400 €
		Football	48	8	39	2	Ø	X	X	X	Ø	Ø	3	1 200 €	
Collège Louise Michel 14 Rue de Cannes 59000 LILLE	Monsieur Arnaud CARTON	Football	38	5	33	0	Ø	X	Ø	X	X	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Jean Jaurès 1 Rue de la Paix du 8 Mai 1945 - BP 209 59462 LOMME Cedex	Madame Armelle MANES	Hand Ball	34	16	18	6	X	X	X	X	X	Ø	2	2 400 €	2 400 €
Collège Jean Zay Rue Adolphe Defrenne 59160 LOMME	Monsieur Denis CANON	Cirque	18	11	7	3	X	Ø	X	X	X	Ø	2	2 400 €	2 400 €
Collège Jean Rostand 509 Rue Paul Matrenghe - BP 5 59279 LOON-PLAGE	Monsieur Gilles DHAINAUT	Football	36	8	28	0	X	X	Ø	X	X	Ø	2	2 400 €	3 600 €
		Tennis de Table	35	14	21	?	Ø	X	Ø	X	X	Ø	3	1 200 €	
Collège Jacques Brel Place Léon Blum BP 72 069 LOUVROIL 59506 MAUBEUGE Cedex	Madame Virginie GUMEZ	Futsal	45	0	45	0	Ø	X	Ø	X	X	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Gambetta Rue Gambetta BP 82 59452 LYS LEZ LANNOY Cedex	Madame Patricia GUILLONNEAU	Tennis de Table	27	9	18	5	Ø	X	Ø	Ø	X	Ø	3	1 200 €	1 200 €

NOM DU COLLEGE	NOM DU PRINCIPAL / DIRECTEUR	DISCIPLINES	EFFECTIF	Filles	Garçons	Nombre d'heures hebdomadaires d'utilisation des installations financées par le Département	Création avant 2010	Championnat UNSS	Continuité en lycée	30 % de licences fédérales	Convention avec un club	Pratique de plus de 8h/semaine	Classification Conseil Départemental du Nord	Aide Niveau 1 : 3 500 € Niveau 2 : 2 400 € Niveau 3 : 1 200 €	PROPOSITION DE LA COMMISSION
Collège Du Lazaro 56 Rue du Lazaro 59700 MARCQ-EN-BAROEUL	Madame Francine CARBON	Volley-Ball	78	34	44	0	X	X	Ø	X	X	Ø	2	2 400 €	2 400 €
Collège Jacques Prévert 43 Rue de Crèvecoeur - BP 9 59241 MASNIERES	Monsieur Benoît LAPORTE	Danse	40	40	0	0	Ø	X	Ø	Ø	Ø	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Vauban 115 Rue de Douzies 59600 MAUBEUGE	Monsieur Frank BETRICHE	Multi-activités JSP	17	6	11	0	Ø	X	Ø	Ø	X	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Guillaume Budé 1 Allée Guillaume Budé BP 30 139 59602 MAUBEUGE Cedex	Madame Angélique THIEFAINE	Gymnastique Acrobatique	12	12	0	0	Ø	Ø	Ø	X	X	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Descartes Rue Lavoisier 59370 MONS EN BAROEUL	Monsieur Lahoues DOGHECHE	Athlétisme	34	13	21	3	X	X	X	Ø	Ø	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Rabelais Avenue du Chancelier Adenauer BP 65 59370 MONS EN BAROEUL	Monsieur Brahim KHITER	Escalade	40	22	18	0	Ø	X	Ø	Ø	X	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Jules Verne La Forgette - Rue du Christ 59535 NEUVILLE EN FERRAIN Cedex	Madame Myriam DEVOS	Athlétisme Equitation	55 16	28 15	27 1	0 0	X Ø	X Ø	X Ø	X X	X X	Ø Ø	2 3	2 400 € 1 200 €	3 600 €
Collège du Pévèle 34 Rue du Collège BP 89 59358 ORCHIES	Madame Danière GAGLIARDI	Football	38	1	37	1,5	X	Ø	Ø	X	X	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Maurice Schuman Rue Gustave Colliez 59146 PECQUENCOURT	Monsieur Philippe MOREAU	Boxe	12	2	10	2	Ø	Ø	X	Ø	X	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Germinal Avenue du Château - BP 45 59590 RAISMES	Madame Valérie CARION	Basket Ball	36	16	20	0	X	Ø	Ø	X	X	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Anatole France 126 Rue Anatole France 59790 RONCHIN	Madame Céline DOCHY	Badminton	42	13	29	0	X	X	Ø	X	X	Ø	2	2 400 €	2 400 €
Collège Sévigné 20 Rue Jules Deregnaucourt BP 257 59055 ROUBAIX Cedex	Monsieur Mustapha KALEM	Football	53	20	33		X	X	X	X	Ø	Ø	2	2 400 €	2 400 €

NOM DU COLLEGE	NOM DU PRINCIPAL / DIRECTEUR	DISCIPLINES	EFFECTIF	Filles	Garçons	Nombre d'heures hebdomadaires d'utilisation des installations financées par le Département	Création avant 2010	Championnat UNSS	Continuité en lycée	30 % de licences fédérales	Convention avec un club	Pratique de plus de 8h/semaine	Classification Conseil Départemental du Nord	Aide Niveau 1 : 3 500 € Niveau 2 : 2 400 € Niveau 3 : 1 200 €	PROPOSITION DE LA COMMISSION
Collège Théodore Monod 205 Rue Henri Regnault 59100 ROUBAIX	Monsieur Alain CORTEVILLE	Volley-Ball	20	7	13	0	Ø	X	Ø	Ø	X	X	3	1 200 €	1 200 €
Collège Rosa Parks 66 Rue d'Alger BP 435 59058 ROUBAIX Cedex	Monsieur Guillaume ROUX	Escalade	32	21	11	0	Ø	X	Ø	Ø	X	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Van der Meersch 1 Avenue Van der Meersch BP 97 59052 ROUBAIX Cedex 1	Monsieur Franck MAQUER	Rugby	11	0	11	0	Ø	X	Ø	Ø	X	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Jean-Baptiste Lebas 82 Rue Dupuy de Lôme 59100 ROUBAIX	Monsieur Michael LIBESSART	Rugby	26	3	22	0	Ø	X	Ø	X	X	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Marie Curie 51 Rue du Vivier du Clos - BP 237 59734 ST AMAND-LES-EAUX Cedex	Monsieur Ludovic CHEVUTSCHI	Football Football Féminin Basket-Ball	31 9 14	5 9 3	26 0 11	0 0 0	X Ø X	Ø X Ø	X X Ø	X X X	X X X	Ø Ø Ø	2 2 3	2 400 € 2 400 € 1 200 €	6 000 €
Collège Jean Moulin 71 Rue Vauban 59350 SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE	Monsieur Yves JACQUET	Natation	21	11	10	0	Ø	X	X	X	X	Ø	2	2 400 €	2 400 €
Collège Robespierre Rue Maurice Thorez 59430 ST POL-SUR-MER	Monsieur Emmanuel DEHEEGER	Football	47	1	46	0	Ø	X	X	X	X	Ø	2	2 400 €	2 400 €
Collège du Solrézis 27 Rue de Clairfayts BP 8 59740 SOLRE LE CHÂTEAU	Monsieur Jean-Luc GROSSE	VTT	14	4	10		Ø	X	Ø	X	X	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Victor Hugo 20 Rue de Luchon 59490 SOMAIN	Monsieur Charles DEWARUMEZ	Football	21	2	19		Ø	X	Ø	X	X	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Albert Roussel 5 Rue du Dr Dewyn - BP 300 59203 TOURCOING Cedex	Monsieur Lionel VASSEUR	Water-Polo	34	15	19	0	X	X	Ø	X	X	Ø	2	2 400 €	2 400 €
Collège Mendès France 19 Rue de Soissons BP 80349 59203 TOURCOING Cedex	Monsieur Stéphane YAMEUNDJEU	Fooball	34	0	34	0	Ø	X	Ø	Ø	Ø	Ø	3	1 200 €	1 200 €

NOM DU COLLEGE	NOM DU PRINCIPAL / DIRECTEUR	DISCIPLINES	EFFECTIF	Filles	Garçons	Nombre d'heures hebdomadaires d'utilisation des installations financées par le Département	Création avant 2010	Championnat UNSS	Continuité en lycée	30 % de licences fédérales	Convention avec un club	Pratique de plus de 8h/semaine	Classification Conseil Départemental du Nord	Aide Niveau 1 : 3 500 € Niveau 2 : 2 400 € Niveau 3 : 1 200 €	PROPOSITION DE LA COMMISSION
Collège Lucie Aubrac Rue de la Fin de la Guerre 59200 TOURCOING	Monsieur Jean-Baptiste GRANADO	Hand-Ball	21	4	17	0	X	X	X	Ø	X	Ø	2	2 400 €	2 400 €
Collège Charles Eisen 22 Rue du Collège - BP 462 59322 VALENCIENNES Cedex	Madame Corinne HENNOTELLE	Rugby	73	26	47	1	X	X	X	X	X	Ø	2	2 400 €	2 400 €
Collège Joséphine Baker Rue de Lomprez - BP 441 59322 VALENCIENNES Cedex	Madame Christine NISON	Acrogym Futsal	24 25	23 2	1 23	0	Ø Ø	X Ø	Ø Ø	X X	X X	Ø Ø	3 3	1 200 € 1 200 €	2 400 €
Collège Watteau 20 Boulevard Pater BP 395 59307 VALENCIENNES Cedex	Madame Cécile BALBONI	Aviron & Aviron indoor	25	9	16	0	Ø	X	Ø	X	X	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Jean Jaurès Rue du 8 Mai 1945 59690 VIEUX CONDE	Monsieur Hervé LEGRAND	Football	48	2	46	0	X	X	X	X	Ø	Ø	2	2 400 €	2 400 €
Collège Arthur Rimbaud 1 Rue du Chemin Vert - BP 235 59654 VILLENEUVE D'ASCQ	Monsieur Richard BAILLEUL	GR Natation	25 23	25 14	0 9	8 0	X X	X X	X X	X X	X X	Ø Ø	2 2	2 400 € 2 400 €	4 800 €
Collège Simone de Beauvoir 3 Rue de Fives 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	Madame Audrey QUONIOU	Volley-Ball	22	7	8	1	X	X	X	X	X	Ø	2	2 400 €	2 400 €
Collège Molière 1 Avenue de Paris 59491 VILLENEUVE D'ASCQ	Madame Juliette DUROYON	Basket Ball	20	7	13	3	X	X	X	X	X	Ø	2	2 400 €	2 400 €
Collège François Villon Rue Martin Luther King 59127 WALINCOURT-SELVIGNY	Monsieur Jean-Marie BCEUF	Basket-Ball	59	22	37	?	X	X	Ø	Ø	X	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Voltaire 135 Rue Voltaire - BP 72 59635 WATTIGNIES Cedex	Madame Thaïs GRUSON	Hockey sur Gazon	42	19	23	0	X	X	X	X	X	Ø	2	2 400 €	2 400 €
Collège Gustave Nadaud 1 Rue du Syndicat 59150 WATTRELOS	Madame Anne LE GUERN	Hand-Ball	59	32	27	0	X	X	X	X	X	Ø	2	2 400 €	2 400 €
Collège Léon Blum 2 Rue Roger Salengro 59136 WAVRIN	Monsieur Jean-Michel AUDUBERT	Volley-ball	29	11	18	4	X	X	Ø	X	X	Ø	2	2 400 €	2 400 €

NOM DU COLLEGE	NOM DU PRINCIPAL / DIRECTEUR	DISCIPLINES	EFFECTIF	Filles	Garçons	Nombre d'heures hebdomadaires d'utilisation des installations financées par le Département	Création avant 2010	Championnat UNSS	Continuité en lycée	30 % de licences fédérales	Convention avec un club	Pratique de plus de 8h/semaine	Classification Conseil Départemental du Nord	Aide Niveau 1 : 3 500 € Niveau 2 : 2 400 € Niveau 3 : 1 200 €	PROPOSITION DE LA COMMISSION

COLLEGES PRIVES															
Collège Jeanne d'Arc Saint-Luc 25 Boulevard de la Liberté 59400 CAMBRAI	Madame Anne SCHUPPE	Football	50	8	42	0	Ø	X	X	X	X	Ø	2	2 400 €	2 400 €
Collège Notre-Dame de Grâce 13 Rue de la Croix CS50127 59602 MAUBEUGE Cedex	Monsieur Grégory LABOUREUR	Equitation	11	11	0	0	X	Ø	X	X	X	Ø	2	2 400 €	2 400 €
Collège Saint-Pierre 10 Rue du Général Gouttière BP 40053 59612 FOURMIES Cedex	Madame Florence BERTON	Football	25	1	24	0	Ø	X	Ø	X	X	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Charles Péguy 15 Place du Théâtre 59200 TOURCOING	Madame Delphine DELOFFRE	Volley-Ball	17	5	12	0	Ø	Ø	X	X	X	Ø	3	1 200 €	1 200 €
Collège Saint-Jean-Baptiste de La Salle 26/28 Rue du Faubourg de Paris 59300 VALENCIENNES	Monsieur Emmanuel VYVEY	Athlétisme	72	29	43	0	X	X	X	Ø	X	Ø	2	2 400 €	2 400 €
TOTAL			175	54	121										9 600 €

TOTAL GENERAL														238 400 €
--------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	------------------

MODALITES POUR LE FINANCEMENT DES TOURNOIS DE FOOTBALL

Le montant de la subvention est proposé sur la base des principes suivants :

1.1 Aide forfaitaire attribuée en fonction du niveau du tournoi :

- International 1 068 € (homologué avec plus de 6 nations)
- National 763 € (homologué comptant moins de 6 nations)
- Epreuve de Masse 763 € (homologué regroupant plus de 16 équipes)

1.2 Aide complémentaire accordée pour un tournoi international ou national :

Le montant de l'aide complémentaire est calculé d'après la fiche d'évaluation transmise par le Comité Départemental Nord de Football.

Le Département attribue une aide complémentaire au regard de la fiche d'évaluation transmise par le Comité Départemental Nord de Football.

Critères d'évaluation :

Accueil :	- déplacement - logement - nourriture	Fonctionnement :	- arbitrage - suivi médical - entrées	Qualité :	- communication - animation
------------------	---	-------------------------	---	------------------	--------------------------------

Calcul de l'aide complémentaire (cf. grille d'évaluation) :

Niveau	Montant attribué par poste retenu en catégorie A	Montant maximum de l'aide complémentaire
International	152 €	1 216 € (8 postes A x 152 €)
National	77 €	616 € (8 postes A x 77 €)

REMARQUE :

Cette grille ne constitue qu'un outil mis à la disposition de la Commission. Celle-ci conserve toutes ses prérogatives et notamment celle de déroger, après examen détaillé d'un dossier, à la règle du montant maximum qui résulte de ce tableau. Cela vaut notamment pour les manifestations présentant un intérêt tout particulier pour le Département du Nord.

**Direction des Sports
 et de la Culture
 Service des Sports
 Tél : 03.59.73.58.92**

COMITE DEPARTEMENTAL NORD DE FOOTBALL

GRILLE D'EVALUATION POUR LE CALCUL DE L'AIDE DEPARTEMENTALE

VILLE :	CLUB :
----------------	---------------

Dénomination du tournoi :

Correspondant :

Adresse :

Période :

Dates :

Catégorie :

DATE HOMOLOGATION LIGUE :	N°:
----------------------------------	------------

ANALYSE DU TOURNOI PAR LE COMITE DEPARTEMENTAL NORD DE FOOTBALL

Accueil :

	A	B	C	
Déplacement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
Logement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
Nourriture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>

Fonctionnement :

	A	B	C	
Arbitrage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
Médical	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
Entrées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>

Qualité :

	A	B	C	
Communication/Publicité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
Animation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>

Une aide 152 € ou 77 € (selon le niveau du tournoi) est attribuée pour chaque poste repris en

Catégorie A.

Nombre d'équipes	<input type="text"/>
Niveau des équipes	<input type="text"/>
Nombre et désignation des nations représentées	<input type="text"/>

Fiche validée par le Président
du Comité Départemental Nord de
Football

Remarques Générales de l'Officiel ayant visité le tournoi

(A) Très satisfaisant / activité prise en charge totalement par le club organisateur.
 (B) Satisfaisant / activité prise en charge partiellement par l'organisateur.
 (C) Moyen / activité non prise en compte pour l'organisation du tournoi.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES

FEDERATION	NOM DE L'ASSOCIATION SPORTIVE (Raison Sociale du Bénéficiaire) INTITULE DE LA MANIFESTATION	NOM ET ADRESSE DU PRESIDENT	Date de la manifestation	Lieu de l'épreuve	Caractère de la manifestation	Subvention attribuée édition précédente	Budget	Montant sollicité	Montant proposé
FEDERATIONS OLYMPIQUES									
Athlétisme	Gravelines Athlétisme Elan 59 Olympique Meeting Grand Littoral	Monsieur Christian SCHALKENS 254 Rue de l'Espérance 62730 LES ATTAQUES	3 juin 2023	GRAVELINES	National	2 500 €	22 500 €	3 500 €	2 500 €
Athlétisme	Entre Ciel et Vert Semi Marathon de Phalempin	Monsieur Nicolas NORET 18 Rue de Carembault 59133 PHALEMPIN	18 juin 2023	PHALEMPIN	National	7 200 €	119 670 €	7 200 €	7 200 €
Athlétisme	Courir au Mont des Cats Panoramique du Mont des Cats	Monsieur François BLERVAQUE 10 Rue des Aubépines 59270 METEREN	9 juillet 2023	BERTHEN	Epreuve de masse interrégionale	1 500 €	28 000 €	2 500 €	2 000 €
Athlétisme	Jogging Athlétisme à Fretin Les Foulées Fretinoises	Monsieur Pierre DAUCHY 72 Rue de la Contrescarpe 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	14 juillet 2023	FRETIN	National	2 000 €	21 000 €	2 500 €	2 000 €
Athlétisme	Comité Marcquois d'Organisation du Semi-Marathon Semi Marathon de Marcq en Baroeul	Madame Marie-Pierre JANSSENS 31 Rue du Général Maugin 59700 MARCQ EN BAROEUL	17 septembre 2023	MARCQ EN BAROEUL	National	4 600 €	70 700 €	4 600 €	4 600 €
Athlétisme	Office Municipal des Sports de Marchiennes 30ème édition des 10 & 21,1 Km de Marchiennes	Monsieur Michel D'HONT 42 Rue du Clos 59870 MARCHIENNES	8 octobre 2023	MARCHIENNES	National	2 400 €	41 900 €	2 400 €	2 400 €
Athlétisme	Running Club des Monts de Flandre Cassel Urban Trail	Monsieur Rafaël PEREZ 1 Allée des Noisetiers 59114 STEENVOORDE	25 novembre 2023	CASSEL	Epreuve de masse interrégionale	1 500 €	34 159 €	g	1 500 €
Athlétisme	Les Clopins Trail de la Fraise	Madame Gaëlle PINATON 1201 Route de Roubaix 59226 LECELLES	29 mai 2022	LECELLES	Epreuve de masse interrégionale	Challenge Nord Evasion	66 590 €	4 000 €	4 000 €
Athlétisme	Omni Sports Municipal Lommois Meeting de la Parité	Monsieur Félix LECLERCQ 1160 Rue du Retour 59840 PRESMESSUES	16 juin 2023	LOMME	Epreuve de masse interrégionale	1 000 €	10 050 €	1 000 €	1 000 €
Aviron	Union Nautique de Cambrai Régates d'Aviron	Monsieur Xavier PINET 375 Rue Pasteur 59400 AWOINGT	1er mai 2023	AVIRON	National	1 000 €	9 210 €	1 000 €	1 000 €
Badminton	Badminton Club de Lezennes Badzen Kawasaki	Madame Sophie MERCIER App D03 69 Rue Pierre Brizon 59810 LESQUIN	12-13 mars 2023	LEZENNES	National	1 000 €	13 700 €	1 000 €	1 000 €
Badminton	Badminton Club de Baisieux Victor Eco Open de Baisieux	Monsieur Mickaël WARNEZ 22 Rue de la Croisée des Chemins 59710 ENNEVELIN	1-2 juillet 2023	BAISIEUX	National	1 000 €	14 959 €	1 000 €	1 000 €
Base-Ball	Fighting Ducks Base Ball Club de Valenciennes Championnat d'Europe de Base-Ball U 12	Monsieur Marc WILLIAMSON 9 Rue de Préseau 59300 VALENCIENNES	5-9 juillet 2023	VALENCIENNES	International	Epreuve exceptionnelle organisée dans le Nord	79 000 €	10 000 €	5 000 €
Basket	Dunkerque Malo Basket-Club Open Plus Superleague 3x3 Dunkerque & Open -18 ans Régional Junior league	Monsieur Jérémy DELVART 2 Chemin Noold Straete 59380 BIERNE	14-18 juin 2023	DUNKERQUE	National	Epreuve exceptionnelle organisée dans le Nord	85 500 €	3 500 €	3 500 €
Boxe (Anglaise)	Boxing Club Lille Bois Blancs Championnat du Monde WBF 5 combats dont Licia BOUDERSA	DALENNE Ines 14 rue Arago porte 128 59120 LOOS	17 mai 2023	LILLE	International	Epreuve exceptionnelle organisée dans le Nord	63 300 €	5 000 €	4 000 €
Cyclisme (Route)	Vélo Club Pérenchinois 46ème Grand Prix Cycliste International de Pérenchies	Monsieur Bernard PORTENART Apt 8 Résidence Les Terrasses 59840 PERENCHIES	23 juillet 2023	PERENCHIES	International	2 900 €	24 175 €	2 900 €	2 900 €
Cyclisme (Route)	Association Criterium Cyclisme Saint Amand les Eaux La Ronde des Sources	Monsieur Pierre GAUMETON 119 Avenue du Clos 59230 SAINT AMAND LES EAUX	1er septembre 2023	SAINTE AMAND LES EAUX	International	1ère édition	100 000 €	10 000 €	5 000 €
Cyclisme (Cyclotourisme)	Les Amis de Lille-Hardelot Lille Hardelot, le vélo comme on l'aime	Monsieur Xavier LESAGE 64 Rue Jean Sans Peur 59800 LILLE	11 juin 2023	LILLE	Epreuve de masse interrégionale	5 000 €	267 812 €	5 000 €	5 000 €

FEDERATION	NOM DE L'ASSOCIATION SPORTIVE (Raison Sociale du Bénéficiaire) INTITULE DE LA MANIFESTATION	NOM ET ADRESSE DU PRESIDENT	Date de la manifestation	Lieu de l'épreuve	Caractère de la manifestation	Subvention attribuée édition précédente	Budget	Montant sollicité	Montant proposé
Cyclisme (Route)	Actions Vélo Ch'ti Bike Tour	Madame Muriel SOENEN 3 Allée de la Prairie 59320 RADINGHEM EN WEPPE	26 -27 août 2023	ARMENTIERES, LILLE	Epreuve de masse interrégionale	15 000 €	276 000 €	15 000 €	15 000 €
Cyclisme (Route)	Boucles Cyclistes du Sud Avesnois Championnats Hauts de France de Cyclisme	Monsieur Stéphane ROLLAND 69 rue d'Avesnes 59177 SAINS DU NORD	18 juin 2023	ANOR	Epreuve de masse interrégionale	2 900 €	18 750 €	3 000 €	3 000 €
Cyclisme (VTT)	Cassel VTT Cassel Trophy	Monsieur David DELAUTRE 115 Route de Noordpeene 59670 ZUYTPEENE	14 mai 2023	CASSEL	Epreuve de masse interrégionale	1 000 €	17 790 €	1 200 €	1 200 €
Equitation	Association Hazebroucoise des Amis du Cheval Concours de sauts d'obstacles	Monsieur Bernard SANTRAIN 1180 Route de Vieux-Berquin 59190 HAZEBROUCK	8-9 juillet 2023	HAZEBROUCK	National	1 200 €	24 230 €	1 200 €	1 200 €
Football	Union Sportive Hordinoise Tournois Internationaux U10/U11-U12/U13	Monsieur Philippe LECLERCQ 99 Rue Joliot Curie 59111 HORDAIN	27-29 mai 2023	HORDAIN	International	2 100 €	38 907 €	2 100 €	2 100 €
Football	Union Sportive Fretinoise Maxi plateau	Monsieur André MARCHAND 2 Allée de la Plaine 59273 FRETIN	9-10 avril 2023	FRETIN	Epreuve de masse interrégionale	1 000 €	10 200 €	1 000 €	1 000 €
Handball	Marcq Handball Challenge Cup des Hauts de France - tournoi international U18	Monsieur Didier VANHUYS 17 Rue François Villon 59700 MARCQ EN BAROEUL	27-29 mai 2023	MARCQ EN BAROEUL	International	Epreuve exceptionnelle organisée dans le Nord	12 600 €	2 500 €	2 500 €
Hockey (gazon)	Lille Université Club LUC Tournoi de hockey EuroLuc Supervétérans	Monsieur Philippe CAUCHETEUX 99 Rue Massena 59493 VILLENEUVE D'ASCQ	17-19 mars 2023	RONCHIN	International	1 000 €	12 000 €	1 500 €	1 000 €
Hockey (gazon)	Wattignies Hockey Club Tournoi des jeunes de la Pentecôte	Monsieur Philippe RENAN 90 rue de Seclin 59175 VENDEVILLE	27-28 mai 2023	WATTIGNIES	National	1 500 €	61 600 €	2 500 €	1 500 €
Hockey sur Glace	Les Lions de Wasquehal Nord Cup : Trophée Michel Breistroff	Monsieur Thomas FAUCHART 4 Avenue de la République 59130 LAMBERSART	8, 9 & 10 avril 2023	WASQUEHAL	International	2 500 €	35 600 €	3 000 €	3 000 €
Judo	Judo Club Noyelles Trois rencontres interrégionales de judo	Monsieur Pascal GITS 13 Rue de Wattignies 59139 NOYELLES LES SECLIN	6, 18 mai et 3 juin 2023	NOYELLES LES SECLIN	Epreuve de masse interrégionale	3 000 €	26 650 €	3 500 €	3 000 €
Natation	Lille Métropole Natation 15ème Meeting de Lille	Madame Barbara WINCKELMANS 10 rue Charles Muysart 59000 LILLE	7-8 mai 2023	LILLE	National	1 000 €	25 000 €	1 000 €	1 000 €
Rugby	Comité d'organisation de la commémoration rugby bataille Fromelles Tournoi international U14 Master Class Rugby	Monsieur Jean Pierre MONTAGNE 41 rue des Résistants 59136 WAVRIN	23-27 août 2023	FROMELLES	International	Epreuve exceptionnelle organisée dans le Nord	171 500 €	40 000 €	25 000 €
Voile Kite surf	Dunkerque Flysurfing Club Etape Coupe du Monde de Free style en Kitesurf	Monsieur Vincent RENAUX 6 rue Jacobsen 59140 DUNKERQUE	16-20 août 2023	DUNKERQUE	International	1ère édition	408 310 €	25 000 €	10 000 €
Volley-Ball (Beach)	Dunkerque Grand Littoral Volley-Ball Tournoi de Beach Volley Série 1	Monsieur Arnaud BRILLET 71 Rue du Général Hoche 59240 DUNKERQUE	14-16 juillet 2023	DUNKERQUE	National	2 000 €	66 750 €	3 000 €	2 000 €
Volley-Ball (Beach)	Comité d'Organisation Régional d'Evènements Sportifs (CORES) Lille Pro Beach	Monsieur Jean DELEBARRE Complexe Sportif Léo Lagrange Rue des Anges 59200 TOURCOING	8-20 juin 2023	LILLE	International	Epreuve exceptionnelle organisée dans le Nord	407 000 €	50 000 €	25 000 €
FEDERATIONS NON OLYMPIQUES									
Motocyclisme	Moto Club de l'Avesnois 134ème édition du Motocross des Remparts	Monsieur Arnaud TRAINSEL 2 rue du Moulin 59530 VILLEREAU	14 juillet 2023	LE QUESNOY	National	1 000 €	18 190 €	1 000 €	1 000 €
Pétanque et Jeu Provençal	Comité Départemental du Nord de Pétanque FFJP Championnat de France de Pétanque	Monsieur Jean Claude DESMULIE 41 Avenue Léo Lagrange 59280 ARMENTIERES	15-16 juillet	SIN LE NOBLE	National	Epreuve exceptionnelle organisée dans le Nord	24 000 €	2 500 €	2 500 €

FEDERATION	NOM DE L'ASSOCIATION SPORTIVE (Raison Sociale du Bénéficiaire) INTITULE DE LA MANIFESTATION	NOM ET ADRESSE DU PRESIDENT	Date de la manifestation	Lieu de l'épreuve	Caractère de la manifestation	Subvention attribuée édition précédente	Budget	Montant sollicité	Montant proposé
Randonnée Pédestre	Comité Départemental Nord de la Randonnée Pédestre Rando Fest	Monsieur Alain GRIMBERT Maison Départementale du Sport 26 Rue Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	13-14 mai 2023	RAISMES	Epreuve de masse interrégionale	1ere édition	14 160 €	4 000 €	4 000 €
Sports automobiles	Ecurie Centurion 5ème Rallye Régional des Centurions	Monsieur Olivier PIERQUIN 13 Rue du Général Leclerc 59440 AVESNES SUR HELPE	24-25 juin 2023	AVESNES SUR HELPE	National	1 000 €	64 430 €	1 000 €	1 000 €
Sports automobiles	Genesis Sport 32ème Rallye National Charlemagne Golden Palace VHC & VRS	Monsieur Yoann DESCAMPS 14 Route d'Écuélin 59620 SAINT REMY CHAUSSEE	30 sept-1er octobre 2023	HAUTMONT	National	3 000 €	353 461 €	4 000 €	3 000 €
Sports automobiles	Association Team Olivier Planque 2ème édition du Rallye du Pays du Lin	Monsieur Olivier PLANQUE 37 Rue de l'Abbé Doudermey 59280 ARMENTIERES	27-29 octobre 2023	HONDSCHOOTE	National	2 500 €	97 500 €	7 000 €	3 000 €
FEDERATIONS MULTSPORTS ET AFFINITAIRES									
Handisport (Handi-basket)	Handibasket Club Gravelines Finale du Championnat de France de Nationale 2 Handisbaket	Monsieur Christian PAJOR Maison des Associations et des Citoyens BP 209 rue Léon Blum GRAVELINES	13-14 mai 2023	GRAVELINES	National	Epreuve exceptionnelle organisée dans le Nord	9 885 €	2 500 €	2 500 €
FSGT	Jouteurs de Merville Finale des Championnats de France 2023 de Joutes Nautiques	Monsieur Christopher GIRAULT 16 Rue Simone Weil 59660 MERVILLE	19-20 août 2023	MERVILLE	National	Epreuve exceptionnelle organisée dans le Nord	16 623 €	1 500 €	1 500 €
SCOLAIRE & UNIVERSITAIRE									
UGSEL	Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre du Nord (UGSEL) Jeux de la FISEC - Fédération Internationale Sportive de l'Enseignement Catholique	Monsieur Laurent NAASSENS Maison Paul VI 74 Rue Hippolyte Lefebvre 59042 LILLE Cedex	10-16 juillet 2023	DUNKERQUE	International	Epreuve exceptionnelle organisée dans le Nord	478 500 €	25 000 €	10 000 €
COLLECTIVITES TERRITORIALES									
Cyclisme (VTT)	Commune de Jeumont Championnats de France VTT, XCO, XCE, Trial, Master	Monsieur Pascal ORI Centre administratif Georges Pompidou BP 70159 59572 JEUMONT Cédex	13-16 juillet 2023	JEUMONT	National	Epreuve exceptionnelle organisée dans le Nord	303 422 €	25 000 €	20 000 €
Cyclisme	Commune de Roubaix Week-end du Paris-Roubaix	Monsieur Guillaume DELBAR Hotel de Ville, 17 Grand Place BP 737 59066 ROUBAIX Cedex 1	7-9 avril 2023	ROUBAIX	International	Nouveau partenariat		25 000 €	25 000 €
								TOTAL	226 600 €



**CRITERES D'ELIGIBILITE ET MONTANT DES BOURSES INDIVIDUELLES
ATTRIBUEES AUX SPORTIFS NORDISTES INSCRITS SUR LA LISTE DU
MINISTERE DES SPORTS**

Réunion du Conseil départemental du 9 juillet 2018

CATEGORIE LISTE MINISTERE DES SPORTS	MONTANT DE LA BOURSE	CRITERES D'ELIGIBILITE
Elite	1 800 €	A/ Etre inscrit sur la liste nationale des sportifs de haut niveau établie par le Ministère des Sports dans l'une des catégories « élite », « senior », « relève/jeune », « espoir » (attestation ministère),
Senior	1 300 €	
Relève/ Jeune	1 000 €	<p>B/ Etre considéré comme amateur, il ne bénéficie pas du fait de sa pratique sportive d'émoluments constituant une source de revenus (attestation sur l'honneur),</p> <p>C/ Etre licencié dans un club nordiste (copie de la licence),</p> <p>D/ S'entraîner toute l'année avec son club à l'exception des compétiteurs inscrits dans une structure labellisée par le Ministère des Sports reprise ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pôle labellisé par le Ministère des Sports français « France ou Espoir », - Club reconnu « partenaire d'Excellence » par le Ministère des Sports français, au titre de « Projet de Performance Fédéral » (PPF), - INSEP, Institut National du Sport et de l'Expertise de la Performance. <p>Deux situations peuvent se présenter :</p> <p style="padding-left: 40px;"><u>La structure reconnue haut niveau est située dans le département du Nord</u></p> <p>Dès lors, le sportif s'engage à participer à la vie associative de son club et répondre aux éventuelles sollicitations du Conseil départemental du Nord en vue de mener des actions, notamment auprès des jeunes publics.</p> <p style="padding-left: 40px;"><u>La structure reconnue de haut niveau est implantée hors du département du Nord</u></p> <p>Dans ce cas, et seulement dans ce cas, le compétiteur est exempté du critère D.</p> <p>Il doit toutefois :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Attester qu'il n'existe pas, dans le département du Nord, une structure similaire à celle dans laquelle il s'entraîne, -Déclarer ne pas bénéficier d'aide financière d'une collectivité territoriale régionale ou départementale voire communale où est implantée géographiquement la structure.
Espoir	400 €	Reprenant l'ensemble des critères ci-dessus et avoir obtenu un titre de Champion de France ou une sélection en Equipe de France l'année de la demande ou celle précédant la demande.



**Direction générale adjointe
Solidarité Territoriale**

**Direction des Sports et de la Culture
Service des Sports**

03 59 73 59 59
Prénom.nom@lenord.fr
Réf : 00000000000
Affaire suivie par : prénom Nom

TIERS XXX XXX

**CONVENTION
Fédérations, ligues et comités**

Vu la délibération de la Commission permanente en date du _____ ;

ENTRE :

LE DEPARTEMENT DU NORD

Représenté par le Président du Département du Nord,

d'une part,

ET

LE COMITE/LA LIGUE/FEDERATION _____

Représenté(e) par son/sa Président(e), Monsieur/Madame

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - Objet :

Le Département du Nord attribue pour l'année 2023 une subvention de _____ € au Comité/Ligue/Fédération _____ pour le développement de sa discipline dans le Nord.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2023 :

- *Opération 23009OP005 / 23009E15 pour le fonctionnement*
- *Opération 23009OP003 / 23009E17 pour l'investissement*

Cette aide est répartie comme suit :

ACTIONS MISES EN ŒUVRE	
FONCTIONNEMENT	
<i>ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES :</i>	€
<i>FORMATION :</i>	€
<i>ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS :</i>	€
<i>PROMOTION DE LA SANTE/BIEN-ETRE :</i>	€
<i>SOUTIEN AU SPORT DE HAUT NIVEAU :</i>	€
<i>ANIMATIONS SPORTIVES « VILLAGE EN SPORT » : (cf Article 3)</i>	€
<i>AUTRES :</i>	€
TOTAL	€
INVESTISSEMENT	
ACQUISITION DE MATERIEL :	
TOTAL GENERAL	€

Le Comité/Ligue/Fédération _____ s'engage à utiliser la subvention départementale pour réaliser les actions décrites ci-dessus.

ARTICLE 2 - Modalités de règlement de la subvention départementale :

- La subvention de fonctionnement sera mandatée à la signature de la présente convention.
- La subvention d'investissement pourra être réglée en un ou plusieurs acomptes, sur présentation de **factures acquittées** établies au nom du Comité/Ligue/Fédération _____.

L'achat du matériel correspondant devra impérativement être effectué entre le XX mai 2023 », date de la Commission permanente attribuant la subvention d'investissement avant le 31 octobre 2023, date limite de dépôt des factures acquittées auprès du service des Sports, sous peine de perdre le bénéfice de cette aide.

ARTICLE 3 - Animations sportives « Village en Sport » (réservé aux partenaires de ce dispositif) :

En tant que partenaire des animations Sportives « Village en Sport », le Comité/la Ligue de _____ s'engage à :

- Recruter des éducateurs sportifs diplômés et majeurs conformément aux textes réglementaires en vigueur.
- Définir pour chaque séance, dans un but pédagogique, l'âge et le nombre des participants.
- Respecter les règles techniques, de sécurité, d'encadrement et d'hygiène propres à la discipline sportive conformément aux différents règlements en vigueur.
- Respecter la planification des animations mise en place par le Département.
- Associer le Département du Nord à toutes les animations en faisant apparaître le logo du Conseil Départemental.
- Présenter un bilan des actions mises en œuvre dans le cadre de cette opération.

ARTICLE 4 - Partenariat et Communication :

Le Comité/Ligue/Fédération _____ s'engage à associer le Département à toutes les démarches, manifestations ou compétitions et pour la remise de matériel entrant dans le cadre du partenariat.

Le logo du Département doit figurer sur tous les documents, affiches et supports, dans le respect de la charte graphique départementale téléchargeable à l'adresse suivante :

<https://communication.lenord.fr>.

Il appartient par ailleurs au Comité/Ligue/Fédération de faire valider les supports reproduisant le logo du Département à l'adresse dircom@lenord.fr.

A défaut de réponse dans les 24 heures suivant votre envoi, la création proposée sera considérée comme validée.

ARTICLE 5 - Litige :

Le Département se réserve le droit de demander la rétrocession de tout ou partie de la subvention accordée en cas de manquement du Comité/Ligue/Fédération de _____ à ses obligations contractuelles.

Le Tribunal Administratif de LILLE est compétent pour juger des litiges relatifs à la présente convention.

Fait à Lille, le

LE PRESIDENT DU COMITE/LIGUE/FEDERATION

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



**Direction générale adjointe
Solidarité Territoriale**

**Direction des Sports et de la Culture
Service des Sports**

03 59 73 59 59
Prénom.nom@lenord.fr
Réf : 00000000000
Affaire suivie par : prénom Nom

TIERS XXX XXX

**CONVENTION
Fédérations, ligues et comités**

Vu la délibération de la Commission permanente en date du _____ ;

ENTRE :

LE DEPARTEMENT DU NORD

Représenté par le Président du Département du Nord,

d'une part,

ET

LE COMITE/LA LIGUE/FEDERATION _____

Représenté(e) par son/sa Président(e), Monsieur/Madame

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - Objet :

Le Département du Nord attribue pour l'année 2023 une subvention de _____ € au Comité/Ligue/Fédération _____ pour sa participation au dispositif "Le Nord fait ses Jeux – Village en Sport".

Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2023 :

- *Opération 23009OP005 / 23009E15 pour le fonctionnement*

ARTICLE 2 - Modalités de règlement de la subvention départementale :

La subvention de fonctionnement sera mandatée à la signature de la présente convention.

ARTICLE 3 - Animations sportives « Le Nord fait ses Jeux - Village en Sport » :

En tant que partenaire des animations « Le Nord fait ses Jeux - Village en Sport », le Comité/la Ligue de _____ s'engage à :

- Recruter des éducateurs sportifs diplômés et majeurs conformément aux textes réglementaires en vigueur.
- Définir pour chaque séance, dans un but pédagogique, l'âge et le nombre des participants.
- Respecter les règles techniques, de sécurité, d'encadrement et d'hygiène propres à la discipline sportive conformément aux différents règlements en vigueur.
- Respecter la planification des animations mise en place par le Département.
- Associer le Département du Nord à toutes les animations en faisant apparaître le logo du Conseil Départemental.
- Présenter un bilan des actions mises en œuvre dans le cadre de cette opération.

ARTICLE 4 - Partenariat et Communication :

Le Comité/Ligue/Fédération _____ s'engage à associer le Département à toutes les démarches de communication. Le logo du Département doit figurer sur tous les documents et supports, dans le respect de la charte graphique départementale téléchargeable à l'adresse suivante : <https://communication.lenord.fr>.

Il appartient par ailleurs au Comité/Ligue/Fédération de faire valider les supports reproduisant le logo du Département à l'adresse dircom@lenord.fr.

A défaut de réponse dans les 24 heures suivant votre envoi, la création proposée sera considérée comme validée.

ARTICLE 5 - Litige :

Le Département se réserve le droit de demander la rétrocession de tout ou partie de la subvention accordée en cas de manquement du Comité/Ligue/Fédération de _____ à ses obligations contractuelles.

Le Tribunal Administratif de LILLE est compétent pour juger des litiges relatifs à la présente convention.

Fait à Lille, le

LE PRESIDENT DU COMITE/LIGUE/FEDERATION

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Direction générale adjointe
Solidarité Territoriale

Lille, le

Direction des Sports et de la Culture
Service des Sports

Tél : 03.59.73.

Prénom.nom@lenord.fr
Réf : 0000000000
Affaire suivie par : prénom Nom

CONVENTION
Organisateurs de manifestations sportives
(subvention supérieure à 23 000 €)

Vu la délibération de la Commission permanente en date du _____ ;

ENTRE :

LE DEPARTEMENT DU NORD

Représenté par le Président du Département du Nord, d'une part,

ET

LE CLUB/COMMUNE

Représenté(e) par son Président, d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - Objet :

Le Département du Nord attribue au Club/Commune _____, dont le siège est à _____, une subvention de _____ euros pour l'organisation de _____ qui se déroulera à _____.

La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2023 : *Opération 23009OP005 / 23009E15*.

ARTICLE 2 - Modalités de règlement de la subvention départementale :

Le Club/Commune _____ s'engage à :

- Utiliser la subvention départementale pour la réalisation de la _____ décrite dans l'article 1 de la présente convention.
- Associer le Conseil départemental à toutes les démarches entrant dans le cadre du partenariat. A ce titre, le logo du Conseil départemental devra apparaître, dans le respect de la charte graphique départementale, sur les documents et affiches édités pour la mise en œuvre de cette action.
- Présenter un bilan à la fin de l'année, en détaillant chacune des actions mises en œuvre en partenariat avec le Département dans le cadre de cette épreuve.

ARTICLE 3 - Partenariat et Communication :

Le Club/Commune _____ s'engage à associer le Département à toutes les démarches, manifestations ou compétitions entrant dans le cadre du partenariat.

Le logo du Département doit figurer sur tous les documents, affiches et supports, dans le respect de la charte graphique départementale téléchargeable à l'adresse suivante :

<https://communication.lenord.fr>.

Il vous appartient par ailleurs de faire valider les supports reproduisant le logo du Département à l'adresse dircom@lenord.fr.

A défaut de réponse dans les 24 heures suivant votre envoi, la création proposée sera considérée comme validée.

ARTICLE 4 - Litige :

En cas de litige quant à l'application du présent contrat, les parties conviennent de recourir à l'arbitrage du Tribunal Administratif.

Fait à Lille, le

LE PRESIDENT DU CLUB/COMMUNE

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

COMMISSION PERMANENTE
Réunion du 15 mai 2023

OBJET : Attribution de subventions au titre de la politique sportive.

I – AIDES AUX FEDERATIONS SPORTIVES NORDISTES

I.1 - Les ligues et comités départementaux sportifs fédéraux et scolaires

Les comités départementaux, régionaux, ligues régionales et fédérations œuvrent pour le développement de leur sport.

Pour l'année 2023, 60 associations ont déjà bénéficié d'une aide départementale d'un montant de 677 200 € en fonctionnement et 281 400 € en investissement (délibération DSC/85 du 21 mars 2023). Depuis, d'autres structures ont adressé leurs dossiers au Département.

Les subventions proposées à ces associations sont reprises dans l'annexe 1a, jointe au présent rapport. Les aides au fonctionnement représentant un montant global de 223 500 € et celles en faveur de l'investissement d'un montant total de 44 200 € y sont détaillées (« Dispositif Ligues et Comités »).

I.2 - Le Nord fait ses Jeux

Le Département met en œuvre, durant les vacances scolaires, un dispositif d'animations qui permet aux enfants de pratiquer une activité physique et sportive dans une démarche de sport-santé, sport bien-être.

Encadrées par les éducateurs diplômés des fédérations nordistes partenaires, ces initiations sont destinées aux jeunes inscrits au sein des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) des communes rurales ayant réalisé ou rénové un équipement sportif avec le soutien du Département.

Ce programme rencontre un vif succès auprès des communes rurales et ne cesse de se développer en termes d'initiatives et de partenariats. A l'aube des Jeux Olympiques et Paralympiques de PARIS 2024, les villages renouvellent chaque année leur adhésion et sollicitent les services départementaux en vue d'accueillir des mini-olympiades dénommées « Le Nord fait ses Jeux ».

Pour l'année 2022, ce programme a concerné : 161 communes, 20 fédérations, 60 éducateurs sportifs diplômés, 12 500 jeunes initiés sur 1 733 sessions.

Pour les partenaires de cette opération, l'aide départementale est individualisée et calculée en fonction de l'implication de chaque association. Le montant de l'aide a été fixé, en 2008, à 65 € par demi-journée d'animation.

Il est proposé de revaloriser l'aide forfaitaire départementale à 85 € par demi-journée d'animation.

Les aides proposées pour "Le Nord fait ses Jeux" pour un montant global de 112 200 € sont reprises dans l'annexe 1b.

II - AIDES AUX SECTIONS SPORTIVES DE COLLÈGES

Dans le cadre de ses politiques éducatives volontaristes, le Département du Nord encourage fortement le sport au collège et apporte son soutien financier aux sections sportives qui sont labellisées par le rectorat.

Le montant de la subvention attribuée est calculé en fonction de la classification établie par le Département après évaluation du nombre de critères obtenus, définis en annexe 2.

Les subventions attribuées à l'ensemble des 126 sections (sur 140 existantes) implantées dans 95 établissements au titre de l'année scolaire 2022/2023, pour un montant global de 238 400 €, sont détaillées en annexe 3.

III - AIDES AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES NORDISTES

III.1 - Aide à l'organisation de manifestations sportives

Afin de permettre la valorisation et le développement du territoire, le Département apporte son soutien aux porteurs de projets locaux pour la mise en place d'actions en matière sportive.

L'annexe 4 détaille les principes et critères relatifs au financement des tournois de Football.

III.2 - Partenariat en faveur du Paris-Roubaix

Le Département a décidé d'être partenaire du Paris-Roubaix Professionnel, manifestation phare du cyclisme mondial et emblématique de notre territoire avec ses secteurs pavés. Une convention avec l'organisateur (ASO) est en cours et un partenariat avec la ville de Roubaix permettra de valoriser l'institution départementale sur le site d'arrivée (présence de logo permanent sur la piste et tour de piste). Il sera également prévu de matérialiser un accueil du grand public aux couleurs du Nord pour les 4 épreuves de ce week-end du cyclisme :

- le Paris-Roubaix Challenge dès le vendredi 7 avril ;
- le Paris-Roubaix féminin, le samedi 8 avril ;
- le Paris-Roubaix espoirs et Pro le dimanche 9 avril.

Ce partenariat avec la ville de Roubaix intégrera à terme la valorisation du site sportif dans son ensemble avec des actions en faveur de la promotion du cyclisme chez les jeunes (en liaison notamment avec le STAB et le comité départemental de cyclisme) et la valorisation des sites emblématiques du Paris-Roubaix (Piste, Douches, Tribunes...).

Une subvention de 25 000 € est sollicitée par la ville de Roubaix pour la mise en œuvre de ce dispositif.

Le tableau joint en annexe 5 détaille l'ensemble des demandes pour l'organisation de manifestations sportives représentant un montant global de 226 600 €.

IV - BOURSES INDIVIDUELLES AUX SPORTIFS NORDISTES DE HAUT NIVEAU

Le Département accompagne les sportifs nordistes de haut niveau amateurs (cf. modalités d'éligibilité en annexe n° 6). Des dossiers ont été présentés par un certain nombre de ces sportifs qui remplissent les conditions pour bénéficier d'une aide départementale.

Les demandes de bourses en faveur des sportifs de haut niveau sont reprises dans le tableau joint en annexe 7 pour un montant global de 72 800 €.

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'attribuer aux ligues ou comités fédéraux les aides en fonctionnement d'un montant de 335 700 € et les aides en investissement d'un montant de 44 200 €, reprises dans les tableaux ci-joints en annexes 1a et 1b ;
- d'attribuer, pour l'année scolaire 2022-2023, une subvention de fonctionnement aux sections sportives de collèges pour un montant global de 238 400 €, comme indiqué dans le tableau ci-joint en annexe 3 ;
- d'attribuer aux organisateurs d'épreuves sportives les subventions détaillées dans le tableau joint en annexe 5, pour un montant global de 226 600 € ;
- d'attribuer les bourses départementales aux sportifs de haut niveau amateurs, pour un montant de 72 800 €, comme indiqué dans le tableau ci-joint en annexe 7 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions de partenariat entre le Département du Nord et les associations (ligues/comités, organisateurs d'épreuves sportives), selon les modèles joints au rapport en annexe 8 ;
- d'imputer ces dépenses de fonctionnement et d'investissement sur les crédits, Opérations : 23009OP005, 23009OP003 et 23009OP004.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
23009OP005	23009E15	2 380 000	978 000	800 700
23009OP003	23009E17	1 200 000	781 328,40	44 200
23009OP004	23009E01	120 000	11 300	72 800

François-Xavier CADART
Conseiller Départemental délégué aux Sports